



Québec, le 28 avril 2025

Madame Teresa Berghello  
Directrice générale  
Cégep John Abbott  
21 275, chemin Lakeshore  
Sainte-Anne-de-Bellevue (Québec) H9X 3L9

**Objet : *Plan stratégique 2020-2025* – Actualisation et prolongation  
jusqu'en 2027**

Madame la Directrice générale,

Lors de sa réunion du 13 mars 2025, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a pris connaissance de la version actualisée et prolongée jusqu'en 2027 du *Plan stratégique 2020-2025*, incluant le plan de réussite, du Cégep John Abbott. Adopté par le conseil d'administration du Collège le 11 juin 2024, le plan actualisé et prolongé a été transmis à la Commission le 5 septembre de la même année.

Dans son rapport d'évaluation précédent, en octobre 2022, la Commission avait jugé que le plan était toujours conforme et qu'il comprenait toujours les éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité.

Le plan actualisé et prolongé présente le processus de mise à jour et de prolongation ayant été retenu pour y apporter des modifications. À cet égard, l'équipe de direction a procédé à une évaluation de la pertinence du plan vers la mi-parcours de sa mise en œuvre. Le conseil d'administration, la responsable du développement institutionnel et les parties prenantes ont été consultés dans ce processus et les constats issus des discussions ont notamment amené le Collège à modifier le contexte et la définition des orientations 2 et 5 du plan. Par ailleurs, dans cette version actualisée et prolongée, la Commission remarque que le Collège a modifié l'ensemble de ses cibles pour tenir compte de la nouvelle période couverte par le plan. Le Collège a également révisé des indicateurs associés aux objectifs. Même si certains nouveaux indicateurs ne permettent pas de mesurer l'atteinte des objectifs du plan, chaque objectif est accompagné d'au moins un indicateur le permettant.

À la lumière de ces changements, le jugement de la Commission demeure le même. En ce sens, la Commission considère que la version actualisée du *Plan stratégique 2020-2027*, incluant le plan de réussite, est **toujours conforme** et **comprend toujours les éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité**. La Commission réitère que ni la suggestion ni l'invitation rappelées dans le rapport précédent n'ont été prises en compte. Ainsi, elle suggère au Collège de préciser, dans son plan, ses mécanismes de suivi des résultats ainsi que d'actualisation du plan et d'y ajouter le partage des responsabilités y étant associées. Puis, elle l'invite à compléter la présentation de son mécanisme de mise en œuvre en précisant les responsabilités des instances impliquées.

Veillez prendre note que ce rapport sera rendu public sur le site Web de la Commission.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice générale, mes salutations distinguées.

Le président,

***Original signé***

Denis Rousseau

c. c. : Monsieur Charbel Mourad, directeur des études